



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 avril 2023, s'est réuni le lundi 17 avril 2023 à 18h30, salle du conseil municipal, en mairie du Tablier.

Attribution du marché de travaux relatif au lot 08 « Peinture / Nettoyage » pour la construction d'un commerce sur la Commune du Tablier

2023-04-30

Suite à l'analyse des offres (solution de base et solution variante), l'entreprise ayant déposé l'offre économiquement la plus avantageuse est l'entreprise Bocquier EURL pour un montant HT de 13 593,78 € (solution de base : peinture laquée acrylique satinée) OU 16 089,38 € (solution variante : enduit à base d'argile pure).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- DÉCIDE de valider le classement du rapport d'analyse des offres,
- DÉCIDE d'attribuer le marché relatif au lot 08 « Peinture / Nettoyage » à l'entreprise Bocquier EURL pour un montant HT de 13 593,78 € (solution de base : peinture laquée acrylique satinée),
- AUTORISE Mme la Maire à conclure le marché correspondant avec l'entreprise retenue et à prendre et signer tous actes y afférant,
- PRÉCISE que les dépenses correspondantes seront engagées sur l'opération « café-épicerie » au budget 2023.

Désignation d'un représentant au sein du Syndicat mixte Pays Yon et Vie

2023-04-31

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

-désigne Monsieur Renaud DALBERA afin de représenter la commune du Tablier au conseil syndical du Pays Yon et Vie.

Dénomination de la voie desservant le futur lotissement et les maisons intergénérationnelles

2023-04-32

Après discussion, le conseil municipal décide :

- de nommer « rue des chênes » la rue desservant le lotissement et les maisons intergénérationnelles,
- d'autoriser Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'intégralité des délibérations et des débats seront retranscrits dans le procès-verbal de la séance.